

REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers	
Effectif légal	15
En exercice	15
Présents	11
Votants	13

L'an deux mille dix :

Le 6 septembre 2010 à 19h00 :

Le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur TORNATORE, Maire.

Date de convocation du conseil municipal : Le 01/09/2010

PRESENTS : Mesdames et Messieurs : TORNATORE – PAILLOTET – DUJON – ESCRIOU – HEURA - FOURNY – LACROIX – YACOUB – ROBERT – FASOLA – BENABEN

REPRESENTES : Monsieur KAIL par Madame FOURNY
Monsieur AUDIBERT par Monsieur ESCRIOU

ABSENTES : Madame DE LA ROCCA – Madame BEUCHE

Secrétaire de séance : Mme BENABEN

**Demande
remboursement
dégradation salle
des Fêtes**

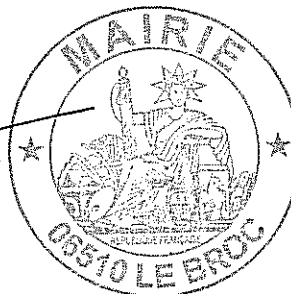
Monsieur Le Maire expose aux membres présents que lors de la location de la salle des fêtes à Madame RIBE Sophie, le 4 juillet 2009, la porte des sanitaires a été détériorée. Les frais de remplacement s'élèvent à 262.70 € selon le devis de l'entreprise ADAM Fermetures du Bâtiment. Le remboursement de ces travaux est demandé à Me Ribe.

Le Conseil Municipal, après délibération,

Donne son accord pour que Madame Ribe Sophie rembourse les frais de dégradation de la porte des sanitaires, d'un montant de 262.70 €.

Ainsi fait et délibéré à la date ci-dessus indiquée
Extrait certifié conforme, au registre sont les signatures

LE MAIRE,
Emile TORNATORE



Et ce par : - Voix pour : 13
- Voix contre : 0
- Abstention : 0

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, compte tenu de sa publication le 10/09/2010, à la porte de la mairie, et de sa transmission au représentant de l'Etat le 10/09/2010. Il informe qu'il peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans les deux mois de sa publication